

Exercice 2006 - Budget Annexe du Service de Soins A Domicile pour Personnes Agées (SSADPA) - Reprise des résultats de l'exercice 2005 en application de la nomenclature M22

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le budget annexe Service de Soins A Domicile pour Personnes Agées (SSADPA) est soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M22 qui stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2005 du budget annexe sont les suivants :

↳ Section d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2004	+ 212 404,50 € (1)
--	--------------------

Réalisations 2005 :

Dépenses réalisées	- 29 241,46 €
Recettes réalisées	+ <u>56 879,61 €</u>
	+ 27 638,15 € (2)
Résultat de clôture de l'exercice 2005 (1)+(2)	+ 240 042,65 € (3)

Restes à réaliser 2005 :

Dépenses à reporter	- 13 401,00 €
Recettes à reporter	<u>0,00 €</u>
	- 13 401,00 € (4)
Résultat de la section d'investissement (3)+(4)	+ 226 641,65 €

↳ Section de fonctionnement

Réalisations 2005 :

Dépenses réalisées	- 411 566,90 €
Recettes réalisées	+ <u>425 311,66 €</u>
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 13 744,76 €

Le Conseil Municipal est invité à inscrire en recettes, par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe SSADPA,

- le résultat de clôture de l'exercice 2005 de la section d'investissement soit 240 042,65 € au chapitre 001/001.50000

- le résultat de clôture de l'exercice 2005 de la section de fonctionnement soit 13 744,76 € au chapitre 002/002.50000.

Ces crédits pourront faire l'objet d'une affectation en dépenses par décision modificative au budget de l'exercice courant.

Résultat de l'exécution du budget 2005

SSADPA		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	56 877,00	407 277,00	464 154,00
Titres de recettes émis *	B	56 879,61	383 999,54	440 879,15
dont rattachements	C		0,00	0,00
Restes à réaliser	D	0,00		0,00
DÉPENSES				
Autorisations budgétaires totales	E	43 456,00	445 806,00	489 262,00
Engagements	F	42 642,46	411 566,90	454 209,36
Mandats émis *	G	29 241,46	411 566,90	440 808,36
dont rattachements	H		28 693,00	28 693,00
Dépenses engagées non mandatées	J = F-G	13 401,00		13 401,00
Dépenses engagées non rattachées	J = F-G		0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (1)				
<i>Solde d'exécution</i>				
Excédent	B-G	27 638,15		27 638,15
Déficit	G-B		- 27 567,36	- 27 567,36
<i>Solde des restes à réaliser</i>				
Excédent	D -(I+J)			
Déficit	(I+J)-D	- 13 401,00		- 13 401,00
Résultat reporté (2)				
Excédent		212 404,50	41 312,12	253 716,62
Déficit				
Résultat cumulé (1 + 2)				
Excédent		226 641,65	13 744,76	240 386,41
Déficit				

* après déduction des annulations de titres et de mandats

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice 2004 (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Solde d'exécution (3)	Résultat de clôture 2005
Investissement	212 404,50		27 638,15	240 042,65 (1) + (3)
Fonctionnement	77 312,12	36 000,00	- 27 567,36	13 744,76 (1) - (2) + (3)
Total	289 716,62	36 000,00	70,79	253 787,41

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 30 juin 2006.